

BULLETIN DE PRE-ADHESION

Nom, Prénom* :

Société* :

Fonction dans l'entreprise* :

Adresse mail ou téléphone de contact* :

se déclare intéressée par une adhésion / un soutien à l'association VMA Queens.

Conditions d'adhésion : Pour devenir membre de l'association VMA QUEENS, il sera nécessaire d'être agréé par le Conseil d'Administration et de remplir certaines conditions. L'association se compose en effet :

- membres actives, à savoir les femmes exerçant des responsabilités dans le monde économique, associatif, éducatif, culturel ou politique, qui participent d'une manière ou d'une autre à la réalisation des buts de l'association
- membres bienfaiteurs/faitrices qui s'acquittent d'une cotisation majorée ou ont versé un don d'un montant minimum de 50 €.
- membres d'honneur qui rendent ou qui ont rendu des services signalés à l'association

COTISATION ANNUELLE		
	<i>Société déjà partenaire / mécène du VMA</i>	<i>Aucun lien avec VMA</i>
Membre actif avec droit de vote	150 €	190 €

En s'acquittant de leur cotisation, les membres actives bénéficient d'actions privilégiées qui leurs sont réservées.

Merci de nous retourner ce document par mail contact@vmaqueens.com et nous vous recontacterons pour finaliser votre adhésion ou votre soutien.

Sylvia ZATTI
Présidente

Claude-Esther SCHMITT
Trésorière

VMA QUEENS
37 rue Jean Monnet, 68200 MULHOUSE